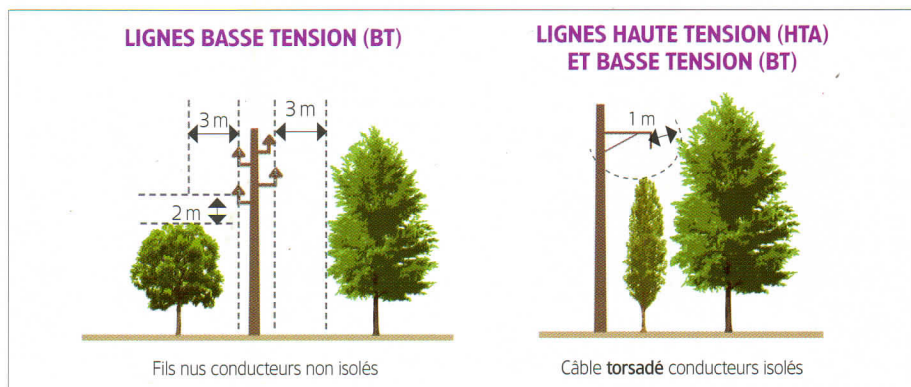
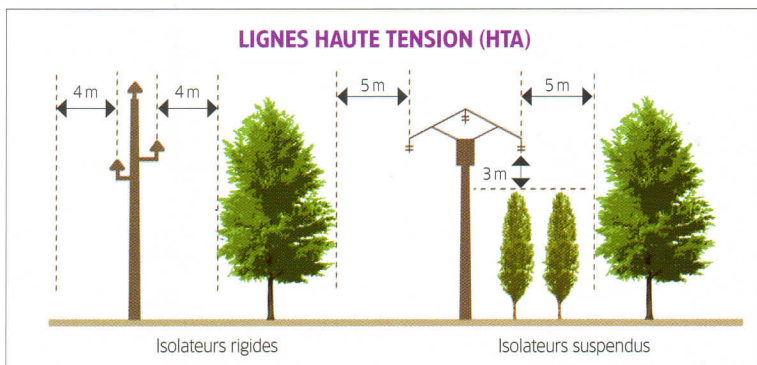


## DISTANCES DE SÉCURITÉ MINIMALES À OBTENIR APRÈS ÉLAGAGE

Attention : Les distances varient suivant le type de lignes.



*En cas de doute sur ces distances de sécurité, n'hésitez pas à nous contacter.*

### LES GESTES INDISPENSABLES POUR MA SÉCURITÉ

Il est vivement recommandé de :

- Ne pas s'approcher ou approcher un objet à moins de trois mètres d'une ligne.
- Ne pas toucher les fils, même s'ils sont tombés à terre.
- Ne pas commencer l'élagage avant d'avoir reçu la réponse d'ERDF suite à votre déclaration de travaux.

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le  
**09 726 750 + N° DÉPARTEMENT (2 CHIFFRES)\***

\* prix d'un appel local depuis un poste fixe